

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 23 février 2021 - Délibération n° 2021/02/05

OBJET : DEMANDE DE DSIL « RELANCE » DANS LE CADRE DE LA « RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX » ET DE DETR - RENOVATION ENERGETIQUE POUR LE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DU MOULIN DE L'ABBAYE DU MOUTIER D'AHUN.

L'an deux mille vingt et un, le 23 février, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 16 février 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE Annick – GAUTIER Laurent – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – WEIMANN Véronique – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – DUGAY Jean-Pierre – LANDREVIE Laurence – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – LAPLANCHE Patricia – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – CANFORA Carmine – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTINIAK Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – RICARD Jean-Michel – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : VELLEINE-DEMAY Corinne – DUBOUIS Sandrine – FINI Alain – VALLAEYS Gaël – CLONCHON Bruno – FERRAND Marc – LAROCHE Michel – POITOU LE BIHAN Delphine – NOURRISEAU Pierre-Marie – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick.

Pouvoirs :

1. Mme VELLEINE-DEMAY Corinne donne pouvoir à M. DESLOGES Georges.
2. Mme DUBOUIS Sandrine donne pouvoir à M. BOUDEAU Philippe
3. M. M. FINI Alain donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
4. M. CLOCHON Bruno donne pouvoir à M. EBERTELOOT Dominique.
5. M. LAROCHE Michel donne pouvoir à M. DUGAY Jean-Pierre.
6. M. NOURRISEAU Pierre-Marie donne pouvoir à M. CANFORA Carmine.

Suppléances : Mme WEIMANN Véronique remplace M. VALLAEYS Gaël – Mme LANDREVIE Laurence remplace M. FERRAND Marc – Mme LAPLANCHE Patricia remplace Mme POITOU-LE BIHAN Delphine – M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick – M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.

Secrétaire de séance : M. DUGAY Jean-Pierre.

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	51	57			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
56	-	1	-	-	-

Monsieur le Président expose les éléments suivants :

La chaudière du Moulin de l'abbaye du moutier d'Ahun, installée en 2012 lors de la rénovation du bâtiment principal (activité), présente aujourd'hui de nombreux dysfonctionnements. Depuis la deuxième phase de travaux en 2017 relative à la rénovation de la partie hébergement, il apparaît que celle-ci est sous-dimensionnée entraînant de fait une surconsommation de granulés ainsi qu'une usure prématurée (corp de chauffe se désagrégant).

Considérant les nombreuses pièces changées sur l'installation, les risques de pannes irrémédiables ainsi que le coût d'entretien élevé pour la communauté de communes, le Président propose de solliciter des crédits au titre de la DSIL « relance » dans le cadre de la « rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux » et de la DETR-rénovation énergétique afin de prévoir le remplacement de la chaudière.

Monsieur le Président présente le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Travaux HT	100 193,00 €	DSIL « relance »-« rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux » (40%)	40 077,20 €
		DETR rénovation énergétique (40%)	40 077,20 €
		Autofinancement Communauté de communes Creuse Sud-Ouest	20 038,60 €
TOTAL HT	100 193,00 €	TOTAL HT	100 193,00 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Autorise M. Le Président à faire une demande de DSIL « relance » dans le cadre de la « rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux » et de DETR-rénovation énergétique, conformément au plan de financement précisé ci-avant, sous réserve de l'inscription au budget 2021.
- Autorise M. Le Président à signer tous documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.